

COMMISSION PARITAIRE

PROCES-VERBAL

de la séance du 20 mars 2006

La séance est ouverte à 18 h 30 sous la présidence de Laurent BIGORGNE, en attendant l'élection des présidents enseignant et étudiant de la Commission paritaire.

Il rappelle que ceux-ci président les séances de la Commission paritaire en alternance. Ils sont également appelés à animer un certain nombre de groupes de travail, et pour le président enseignant, généralement secondé par un membre de la Commission paritaire, à présider le bureau de vote. Ils ont donc un rôle essentiel dans le fonctionnement de la Commission paritaire et dans un certain nombre d'instances de la vie quotidienne à Sciences Po.

Avant de procéder à cette élection, il propose que les membres de la Commission se présentent lors d'un tour de table, puisqu'il s'agit de la première réunion après les élections étudiantes.

I. ELECTION DES PRESIDENTS ENSEIGNANT ET ETUDIANT

1. Election du président enseignant

Laurent BIGORGNE rappelle que l'élection a lieu au collège unique. Il propose à David Abiker de se présenter pour un troisième mandat de président enseignant, sachant que les prochaines élections parmi le corps enseignant auront lieu l'année prochaine et que le collège enseignant sera alors renouvelé. Il demande s'il y a des objections ou s'il y a d'autres candidatures parmi les enseignants. Il rappelle que cela a été le cas il y a deux ans.

Philippe BRAUD demande qui était l'autre candidat enseignant il y a deux ans.

Laurent BIGORGNE répond qu'il s'agissait d'Olivier Storch.

Marie-Christine LABROUSSE estime que David Abiker a été un très bon président pendant deux ans.

Laurent BIGORGNE propose de passer au vote.

Vote :

David ABIKER est réélu président enseignant de la Commission paritaire au premier tour par 11 voix pour, 2 blancs, 1 voix à Marie-Christine Labrousse et 1 voix à James Mc Cearney.

Laurent BIGORGNE le félicite et lui passe la présidence du reste de la séance.

2. Election du président étudiant

David ABIKER propose de passer à l'élection du président étudiant. Les candidats sont Gallien Lefèvre et Alexis Prokopiev. Il leur demande s'ils souhaitent présenter une profession de foi.

Gallien LEFEVRE se présente au nom de l'UNEF. Il indique qu'il est étudiant en 2^{ème} année et que l'an dernier, il était élu au Conseil de Direction. Il est également secrétaire général de l'UNEF.

Il indique que c'est un syndicat d'idées et d'initiatives, qui a plusieurs engagements très forts, y compris sur des questions de société. Par exemple, la liste de l'UNEF était une liste paritaire.

L'UNEF, qui est un syndicat à l'écoute des étudiants, a vocation à tous les représenter dans leurs divers problèmes.

Gallien LEFEVRE souligne que l'an dernier, parce qu'il a participé à plusieurs groupes de travail et négociations, il a pu être au fait des différents problèmes qu'ont rencontrés les étudiants de Sciences Po. Cela lui permet de mieux connaître les étudiants et de mieux les représenter.

L'UNEF est aussi un syndicat de propositions et d'actions : de propositions parce que ce syndicat avance des projets pour Sciences Po, y compris pédagogiques, et d'actions parce qu'il se donne les moyens de réaliser ces projets. En ce qui concerne les propositions, l'année dernière, l'UNEF a, par exemple, fortement soutenu la diplomation à bac+3 et a soumis aux étudiants une pétition qui a recueilli plus de 700 signatures.

L'UNEF a ensuite présenté cette pétition à Richard Descoings afin de pouvoir entamer avec lui les négociations sur une possible diplomation à bac+3. L'UNEF pense que cette proposition, qui a recueilli le soutien d'un nombre important d'étudiants, pourrait se concrétiser grâce à cette négociation future. En ce qui concerne l'action, la création d'une préparation en ligne de l'examen d'entrée à Sciences Po avait initialement été proposée il y a deux ans en Commission paritaire par Domitien Detrie, son président étudiant, élu de l'UNEF.

Ce projet a été développé, et lorsque la direction l'a présenté pour la première fois en groupe de travail, l'UNEF n'était pas d'accord sur certains aspects, notamment le prix de cette préparation en ligne. En négociant et en travaillant avec la direction pour obtenir un projet qui soit plus conforme aux attentes des étudiants, ce prix a pu être baissé à 300 euros.

L'UNEF est un syndicat ouvert sur l'international, et a récemment félicité la direction concernant la participation de Sciences Po à un groupement d'intérêt public sur l'Amérique latine. Il est important que Sciences Po continue à s'ouvrir à l'international, mais l'UNEF est aussi un syndicat ouvert sur la société française. Sciences Po est une école française et un service public et à ce titre, l'IEP devrait être ouvert au plus grand nombre d'étudiants possible, notamment ceux qui viennent de catégories sociales défavorisées. C'est pourquoi l'UNEF a soutenu la création des Conventions d'éducation prioritaire.

L'UNEF est aussi un syndicat responsable, qui siège systématiquement à toutes les réunions de la Commission paritaire et du Conseil de Direction, à tous les groupes de travail, et qui, dans ces instances, fait des propositions concrètes qui correspondent aux attentes des étudiants.

L'UNEF est aussi le syndicat majoritaire à Sciences Po. Lors des élections étudiantes de 2005, elle avait obtenu 43% des suffrages des étudiants, et près de 49% cette année. L'UNEF a donc une légitimité importante pour représenter les étudiants de l'IEP de Paris. En démocratie, la sanction des dirigeants se fait essentiellement sur la prochaine élection. Cela fait plus de quatre ans que l'UNEF obtient plus de 40% des suffrages des étudiants. Cela indique que l'action de l'UNEF leur plaît et leur apporte quelque chose. Les pétitions que fait circuler l'UNEF sur plusieurs sujets recueillent rarement moins de 700 signatures, ce qui est considérable, puisque le site de Paris, qui est le seul où ces pétitions circulent, pour des raisons d'organisation, comprend 3500 étudiants.

Enfin, l'UNEF a une tradition de dialogue avec la direction : le syndicat étudiant se ferme rarement aux projets qui sont proposés et essaie au contraire de les faire évoluer dans l'intérêt des étudiants de Sciences Po. Cela fait maintenant deux ans que la présidence étudiante de la Commission paritaire est assurée par un étudiant de l'UNEF : Domitien Detrie en 2004 et Gwénoél Buck en 2005. Gallien Lefèvre a eu l'occasion de discuter avec eux, mais aussi avec Arnaud Rohmer, qui était président il y a quelques années, et il pense avoir beaucoup appris d'eux, notamment en ce qui concerne l'action à mener et la manière de représenter les étudiants à la Commission paritaire. Il espère pouvoir continuer dans cette direction si les membres de la Commission paritaire lui accordent leurs suffrages.

Alexis PROKOPIEV, élu sur la liste Interzaide - Fac Verte, présente sa candidature à la présidence étudiante. Il ne tient pas à faire un long discours pour expliquer sa candidature. Tous connaissent le rôle et les fonctions du président étudiant de la Commission paritaire.

Il ne s'agit pas de mettre sur la figure du président une orientation ou une couleur politique ou syndicale, mais d'y mettre des compétences et un visage. Le président de la Commission paritaire doit

rester neutre et ne pas accorder des privilèges à certains. Il doit jouer de son impartialité pour la conciliation des étudiants et la recherche d'un compromis.

- Fac Verte n'agit pas en fonction d'une couleur politique ou d'une ligne nationale à suivre, mais en fonction de cette recherche de compromis, et travaille toujours en concertation avec les enseignants, l'administration, les syndicats et les étudiants, ces derniers étant au cœur de l'action d'Interzaide - Fac Verte.

Alexis PROKOPIEV pense que le président de la Commission paritaire doit faire preuve d'impartialité, mais aussi d'expérience dans de nombreux domaines, avoir des qualités d'organisation et un fort sens des responsabilités. Il indique qu'il a une certaine expérience : il est membre du bureau des Jeunes Verts de Sciences Po, il était premier secrétaire du BDE dans le cycle est-européen de Dijon, il était conseiller politique d'un parti politique en Russie et il est actuellement assistant parlementaire de Dominique Voynet au Sénat. Il est habitué à travailler en équipe et a le sens des responsabilités. Il appelle les membres de la Commission paritaire à voter pour lui comme candidat du compromis et du consensus.

Philippe BRAUD souhaite donner une explication de vote. Il a une question préalable pour le candidat de l'UNEF. Il croit savoir qu'un vote à bulletins secrets doit être organisé sous peu sur le blocage. Il est attaché à la culture démocratique à l'ancienne et juge très important qu'un vote puisse se tenir et que l'expression des étudiants puisse se faire de façon transparente et fiable. Il demande si l'UNEF s'engage à respecter le résultat de ce vote, quel qu'il soit.

Gallien LEFEVRE répond que l'UNEF s'est engagée dans ce sens.

Philippe BRAUD indique pour qui il va voter. Il est toujours un peu embarrassé dans ce genre de situation, parce qu'il estime que les universitaires n'ont pas à choisir à la place des étudiants. Malgré la sympathie qu'il a pour quelqu'un qui travaille avec Dominique Voynet, il se rallie au candidat dont l'organisation syndicale a obtenu le plus de voix chez les étudiants. Il s'agit simplement de s'aligner sur la volonté de la majorité des étudiants.

Alexis PROKOPIEV revient sur le vote concernant le CPE et précise qu'Interzaide - Fac Verte était à l'origine de l'organisation de ce vote à bulletins secrets. Interzaide - Fac Verte tient à ce que deux questions distinctes soient posées lors de ce vote : être pour ou contre le CPE et être pour ou contre le blocage. Interzaide - Fac Verte va appeler à voter contre le blocage.

Philippe BRAUD demande si tous sont d'accord pour que ces deux questions soient posées.

Une élue étudiante, Maria COTORA répond par l'affirmative et ajoute qu'il y aura une troisième question.

David ABIKER souhaite recadrer la discussion. Il s'agit ici d'élire le président étudiant de la Commission paritaire.

Philippe BRAUD pense que c'est important, puisqu'il s'agit de l'arrière-plan actuel.

David ABIKER estime qu'il ne faut pas que le débat conjoncturel sur ce qui se passe dans les universités et à Sciences Po concernant le CPE conditionne le choix d'un président que l'on va élire pour une année.

Philippe BRAUD est d'accord, mais pense que c'est un élément d'information important. Il demande quelle est la troisième question prévue lors de ce vote.

Une élue étudiante, Maria COTORA répond que l'on demandera aux étudiants s'ils sont pour ou contre la suspension des cours les jours de mobilisation. Cela a été demandé de façon majoritaire en assemblée générale.

Laurent BIGORGNE souhaite intervenir en tant que directeur des études. Il a reçu la délégation de l'assemblée générale de vendredi, ainsi que les élus de l'UNEF, puis d'Interzaide - Fac Verte. La position de la direction de Sciences Po est très claire : le droit de grève est un droit constitutionnel. Il relève du libre-arbitre de chacun, même dans un cadre collectif.

Laurent BIGORGNE est par principe hostile à l'idée que les étudiants puissent se déclarer en grève et demander dans le même temps à ce que leurs absences en cours ne soient pas comptabilisées. Il en va

de la responsabilité des individus vis-à-vis d'un droit qu'ils ont raison de faire jouer s'ils le souhaitent. Il ne lui paraît pas sain que demain, si les salariés se mettent en grève, ils négocient avec leurs employeurs le paiement des jours de grève.

Ce n'est pas un signe de responsabilité que de procéder ainsi. Il attend que la délégation de l'assemblée générale le rencontre sur cette question, mais précise que c'est une position de principe que Sciences Po a toujours tenu. Objectivement, il est fier que les étudiants de Sciences Po s'engagent d'un côté ou de l'autre, et le fassent savoir dans un cadre qui est celui d'un très grand sérieux, comme on l'a vu lors de l'Assemblée générale. Il ajoute que le mouvement a commencé à Sciences Po par un débat sur le CPE, et pas par l'institution d'une assemblée générale. Pour sa part, la direction maintiendra sa position : si les étudiants choisissent de faire grève, ils doivent être responsables et savoir que leurs absences seront comptabilisées.

David ABIKER propose de passer au vote.

Vote:

Gallien LEFEVRE obtient 7 voix, Alexis PROKOPIEV en obtient 6, il y a un bulletin blanc et un bulletin nul.

Laurent BIGORGNE indique que puisqu'il n'y a pas de majorité absolue, il faut procéder à un deuxième tour, dont le résultat se décidera à la majorité simple.

Vote :

Gallien LEFEVRE est élu président étudiant avec 9 voix pour et 5 voix à Alexis PROKOPIEV.

II. ELECTION DES MEMBRES DE LA SOUS-COMMISSION DES LIBERTES POLITIQUES ET SYNDICALES ET DES ACTIVITES CULTURELLES

David ABIKER indique que c'est un scrutin à collègues séparés, plurinominal majoritaire à deux tours. Cette sous-commission est composée de quatre enseignants (deux titulaires et deux suppléants) et de quatre étudiants (deux titulaires et deux suppléants). L'année dernière, les enseignants titulaires étaient Olivier Storch et James Mc Cearney, et leurs suppléants étaient Marie-Christine Labrousse et Philippe Braud.

Laurent BIGORGNE indique que la sous-commission n'a pas eu à se réunir l'an dernier. Elle peut être appelée, soit par un étudiant, soit par un groupe d'étudiants, soit par la direction, en cas de troubles de l'ordre public à l'intérieur de Sciences Po ou de situations mettant à mal l'exercice des libertés politiques et syndicales et des activités culturelles dans l'établissement. Quatre membres (deux enseignants et deux étudiants) de la sous-commission se réunissent et proposent un arbitrage au directeur, ou à la Commission paritaire en cas de faits graves. Dans l'éventualité de mesures disciplinaires individuelles, qui ne sont pas de sa compétence, elle peut en appeler au directeur ou au Conseil de Direction. C'est une instance importante de la vie étudiante à Sciences Po. Il demande qui sont les candidats à cette sous-commission.

Philippe BRAUD se porte candidat. Il fait remarquer que le rythme des réunions les années précédentes était très supportable.

James Mc CEARNEY ne souhaite pas le décourager, mais il souligne que soit cette sous-commission ne se réunit pas pendant des mois, soit elle est appelée à se réunir trois ou quatre fois par semaine, voire deux fois par jour. Il indique qu'il est prêt à se représenter.

Marie-Christine LABROUSSE accepte de se présenter comme suppléante.

Laurent BIGORGNE constate que les autres enseignants sont absents et demande à David Abiker s'il accepte de se présenter comme suppléant.

David ABIKER accepte de se présenter comme suppléant de Philippe Braud. Il propose de considérer que les élus enseignants présents valident la composition enseignante de cette sous-commission par acclamation.

Philippe Braud et James Mc Cearney sont désignés membres enseignants titulaires à l'unanimité et David Abiker et Marie-Christine Labrousse sont désignés leurs suppléants respectifs à l'unanimité.

David ABIKER demande aux élus étudiants s'ils souhaitent une suspension de séance afin de choisir les membres étudiants de la sous-commission.

Les étudiants acceptent. A la fin de la suspension, ils présentent les binômes qu'ils ont choisi. Un élu étudiant indique qu'en ce qui concerne l'UNEF, il y a un ticket, avec Damien Ramage comme titulaire et Maria Cotorra comme suppléante.

Alexis PROKOPIEV indique que pour Interzaide - Fac Verte, Marie Gabriel sera titulaire et que lui-même sera suppléant.

Laurent BIGORGNE demande aux élus étudiants s'ils acceptent le même mode de désignation que pour les membres enseignants ou s'ils souhaitent un vote formel.

Les étudiants ne s'y opposant pas, il y a unanimité sur la désignation des membres étudiants de la sous-commission.

III. PROGRAMME DE TRAVAIL ET CONSTITUTION DES GROUPES DE TRAVAIL

a) Exposé

Laurent BIGORGNE présente les groupes de travail déjà initiés par le Conseil de Direction. D'autres groupes *ad hoc* suivront en fonction des demandes formulées par les étudiants. Parmi les groupes de travail prévus, on trouve le groupe sur l'accès à Sciences Po, celui sur l'évolution des 1^{ers} cycles, celui sur l'évolution des scolarités, notamment au niveau Master, le groupe sur le logement étudiant, qui aura notamment à suivre le dossier de la Maison des étudiants de Sciences Po, et le groupe sur le suivi de l'aide sociale, qui suit aussi bien la question de l'aide sociale que son pendant naturel, celle des droits de scolarité.

S'agissant des questions qui touchent aux finances de l'IEP, il indique que le Conseil de Direction est maintenant pourvu d'une commission des finances. Les membres du Conseil de Direction pourront s'y faire représenter, notamment par des membres de la Commission paritaire s'ils le souhaitent. Tous les membres de la Commission paritaire et du Conseil de Direction sont invités à participer aux groupes de travail qui les intéressent en fonction de leur disponibilité. Il y aura par ailleurs des réunions de travail sur la question de l'éco-campus et du tri des déchets à Sciences Po. C'est une question qui a été soulevée à plusieurs reprises par les étudiants. Il ajoute que la direction est tout à fait disposée à enregistrer les demandes d'inscription à l'ordre du jour des sujets que les étudiants souhaitent voir traiter en Commission paritaire. Il fait circuler une feuille afin que les membres de la Commission puissent inscrire leurs propositions éventuelles.

b) Questions et observations

David ABIKER ajoute qu'avant de suggérer la création de groupes supplémentaires, il faut savoir que chaque année, on a du mal à réunir les groupes de travail existants faute de combattants, parce que les enseignants et/ou les étudiants ont un emploi du temps trop chargé pour se déplacer. Il n'est pas utile de créer des groupes de travail supplémentaires si on ne fait pas fonctionner ceux qui ont déjà été créés et qui ratissent très large.

Laurent BIGORGNE indique qu'indépendamment des groupes de travail, on peut avoir des réunions ponctuelles, qui réunissent les membres de la Commission en fonction des préoccupations qu'ils expriment.

Un élu étudiant demande s'il serait possible d'inviter des responsables de l'administration. Il pense notamment à Richard Collins concernant l'enseignement des langues à Sciences Po.

Laurent BIGORGNE répond par l'affirmative. Il y a une année, Richard Collins était déjà intervenu en Commission paritaire sur ce sujet. On peut inscrire cela à l'ordre du jour de la Commission.

Gallien LEFEVRE est très satisfait de cette liste de groupes de travail. Il demande s'il serait possible d'ajouter un groupe sur les outils de communication informatique. L'an dernier, un groupe de travail s'était tenu sur ce sujet et il avait eu des résultats plutôt satisfaisants, puisque le quota de stockage des ENTG était passé de 10 à 100 méga-octets, ce que les étudiants avaient apprécié. Il souhaite pouvoir discuter des sites web de Sciences Po, sur lequel il peut être difficile de trouver la bonne information au bon moment, notamment pour les étudiants internationaux.

Laurent BIGORGNE se demande si on ne pourrait pas simplement organiser une réunion *ad hoc* et demander à Michel Altazin de venir devant la Commission paritaire pour discuter de ces questions.

Gallien LEFEVRE pense qu'il faudrait également que Gabrielle Costa de beauregard puisse être présente.

Laurent BIGORGNE répond qu'elle a quitté ses fonctions et qu'il y aura bientôt un nouveau webmestre. Il propose dans un premier temps de faire venir Michel Altazin pour faire un point et un état des lieux. Par ailleurs, il indique qu'un élu de l'UNEF lui avait promis un compte-rendu de choses assez intéressantes dont ils avaient discuté. Laurent Bigorgne avait notamment retenu une idée qu'il souhaite mettre en oeuvre, mais il indique qu'il aurait besoin que cet étudiant le contacte. Il avait suggéré de former davantage un certain nombre d'enseignants volontaires sur l'utilisation de l'ENTG, et Laurent Bigorgne était prêt à utiliser des étudiants pour le faire.

IV. VIE ASSOCIATIVE : FETES DES ARTS

a) Exposé

Lucie LARGUIER annonce que la Semaine des Arts fêtera cette année sa quinzième édition. Les membres de la Commission paritaire connaissent certainement cette manifestation, dont la représentation la plus symbolique est la présence d'un piano à queue mis à disposition des étudiants dans le petit hall pendant une semaine. L'objectif de la Semaine des Arts est de stimuler la créativité de tous les étudiants de Sciences Po et de les impliquer dans un projet qui mobilise toute l'école pendant une semaine. Cela se fait grâce au Bureau des Arts, grâce à un projet collectif, et par l'organisation de petits événements qui ont lieu toute la journée dans le petit hall et de spectacles qui ont lieu le soir dans l'amphithéâtre Boutmy.

Cela s'accompagne de la décoration de Sciences Po avec les moyens du bord. Il est assez compliqué de décorer l'établissement parce qu'il faut respecter des consignes de sécurité assez strictes. Cette année, le thème retenu pour la Semaine des Arts est celui du risque. Le petit hall, la Péniche, l'amphithéâtre Boutmy, la cafétéria de la rue des Saints-Pères et celle de la rue Saint-Guillaume seront décorés.

Parmi les événements prévus cette année, il y a notamment un match d'improvisation avec l'équipe d'improvisation théâtrale de Sciences Po, qui est jumelée avec celle de l'ENS. Il y aura deux concerts

du Chœur et Orchestre de Sciences Po, l'un à Sciences Po le mardi 11 avril, l'autre le 13 avril à la Fondation des Etats-Unis à la Cité internationale. Le mercredi 13 aura lieu la deuxième édition du Boutmy Rock Festival, qui est monté en partenariat avec *Les Inrockuptibles* et fait venir un groupe repéré par le magazine. Ce festival permet aussi à un certain nombre d'étudiants jouant du rock de se produire à Sciences Po dans des conditions tout à fait acceptables.

Le jeudi verra la représentation d'une pièce de théâtre par une troupe composée d'étudiants de Sciences Po et d'étudiants en classe préparatoire à Henri IV et Louis-le-Grand. Enfin, vendredi 14 avril, il y aura un concert de chant lyrique dans l'amphithéâtre Boutmy, avec un programme de Brahms pour piano et voix. Ce concert a été monté par un projet collectif.

En dehors de ces manifestations, la Semaine des Arts sera ponctuée d'interventions des étudiants, d'expositions et pour la première fois cette année, d'un concours de photojournalisme. La Semaine des Arts est organisée avec le soutien de la FNSP, de la Société Générale et d'Ernst & Young pour le concours photo. Pour le reste, elle est financée par les recettes de billetterie et les fonds propres du Bureau des Arts.

b) Questions et observations

Marina VILLALONGA MUT demande si des événements sont organisés avec les 1^{ers} cycles en région ou si la Semaine des Arts se limite au campus de Paris.

Lucie LARGUIER répond que le Bureau des Arts a contacté les 1^{ers} cycles délocalisés, qui n'ont pas répondu parce que leurs projets collectifs les occupent énormément. Le BDA a contacté toutes les associations de Sciences Po, mais la vie associative semble avoir du mal à démarrer cette année. Il y a donc moins d'événements que les années précédentes. C'est dommage, mais on ne peut pas forcer les étudiants à venir présenter des projets et à participer à la Semaine des Arts. L'organisation de cette Semaine a pris du retard du fait de la lenteur des associations à s'impliquer.

Marina VILLALONGA MUT pense qu'il serait intéressant d'informer les autres 1^{ers} cycles. Elle sait que de nombreux étudiants en région sont intéressés et aimeraient venir à Paris pour participer à certains événements.

Lucie LARGUIER répond que le BDA a contacté ces cycles, notamment pour le concours de photos, mais qu'il est difficile d'avoir des retours.

Jan-Krzysztof DUNIN-WASOWICZ félicite le BDA pour l'organisation de cette semaine des Arts. Il demande si certains événements, comme le concert de rock ou la présence du piano à queue dans le hall, ne risquent pas de perturber les cours. Il souhaite savoir comment se fera l'équilibre.

Lucie LARGUIER répond que cela ne perturbera pas les cours. Le service du planning est extrêmement coopératif et a indiqué les créneaux horaires pendant lesquels les amphithéâtres et les salles ne sont pas occupés. C'est à partir de ces disponibilités que le BDA a planifié les événements. La seule différence est que l'on enlève la chaire de l'amphithéâtre Boutmy pendant une semaine et que les professeurs ne disposeront donc que d'une table pour leurs cours magistraux pendant cette semaine.

Philippe BRAUD demande si la pièce de théâtre qui sera jouée est une création des étudiants ou une adaptation.

Lucie LARGUIER répond qu'il s'agit d'une pièce écrite par les étudiants de cette troupe.

Philippe BRAUD demande quel est le titre de cette pièce.

Lucie LARGUIER que la pièce s'appelle *Les Schnouks*. Elle a déjà été jouée à Louis-le-Grand

Philippe BRAUD demande ce que signifie ce titre.

Lucie LARGUIER répond qu'elle l'ignore.

Alexis PROKOPIEV félicite le BDA pour l'organisation de cette manifestation. Il croit se souvenir que le BDA a demandé l'aide des autres associations et organisations syndicales pour promouvoir la

Semaine des Arts. Il pense qu'Interzaide - Fac Verte peut se mettre d'accord avec les autres syndicats pour accorder au BDA de la place sur leurs panneaux d'affichage pour la Semaine des Arts.

Un élu étudiant ne pense pas que l'organisation des panneaux soit du ressort de la Commission paritaire.

Laurent BIGORGNE souhaite dans un premier lieu s'associer aux remerciements des étudiants. On vient de réorganiser la direction de la communication en interne. Il a le souci de faire en sorte que la vie associative soit plus féconde dans les mois à venir qu'elle ne l'a été au premier semestre. On peut trouver de multiples raisons pour expliquer ce manque de dynamisme, mais il est important d'y porter remède.

Gaëlle COUTANT, directrice de la communication, vient de rejoindre la direction, et elle arrive avec ce dossier de la vie associative que Laurent Bigorgne souhaite redynamiser par une politique active de soutien aux initiatives des étudiants. Par ailleurs, il indique qu'il a rencontré les responsables des organisations permanentes à Sciences Po et discuté avec eux du déroulement des soirées étudiantes, qui constituent des événements festifs de nature à aider financièrement le fonctionnement des associations.

Laurent BIGORGNE est très soucieux d'un certain nombre de dérives que l'on a pu constater. Il rappelle qu'une grande école parisienne a eu à déplorer des victimes lors d'une de ses soirées. La faute en est à des consommations d'alcool parfois abusives. Laurent Bigorgne a demandé et obtenu des responsables associatifs que désormais, toute soirée étudiante donne lieu à l'information auprès de l'infirmière de Sciences Po sur l'organisation de cette soirée, mais surtout que chaque soirée soit accompagnée des services de protection civile ou de la Croix Rouge, afin d'avoir une réaction rapide en cas de troubles. Récemment, une soirée organisée par une des associations permanentes de Sciences Po a abouti à un certain nombre de comas éthyliques. Ce n'est pas acceptable et c'est dangereux à la fois pour ceux qui en sont les victimes et au sens où la responsabilité pénale et civile des associations est engagée. Sur ce versant, il a aussi proposé que Sciences Po ouvre une formation aux responsables associatifs qui sont les promoteurs de ces événements s'agissant de leur responsabilité pénale et civile. On a soulevé un certain nombre de cas intéressants : *quid* de l'étudiant qui aurait un accident dans une soirée après avoir trop bu ? *Quid* de celui qui provoquerait un accident en quittant cette soirée, ou de celui qui aurait un accident vasculaire à la suite d'un mélange de substances ? On est moins dans un discours sur la morale et sur les responsabilités des étudiants et des promoteurs de ces soirées que dans la volonté d'assurer le bien-être des étudiants. Il faut que des mesures de sécurité minimales encadrent ces soirées. Pour chaque soirée, Sciences Po s'est engagé à payer la moitié de ces frais, en sus des subventions aux étudiants. La présence de la Croix Rouge lors d'une soirée étudiante coûte 1500 euros. Sciences Po en paiera la moitié. Par ailleurs, l'IEP s'engage à offrir aux responsables associatifs une formation sur leurs responsabilités.

David ABIKER demande s'il y a des soirées avec alcool à volonté.

Gallien LEFEVRE répond par l'affirmative. Il s'agit des soirées *open bar*.

David ABIKER pense que c'est une incitation à l'abus d'alcool.

Laurent BIGORGNE annonce qu'il a demandé aux responsables associatifs de mettre fin à cette pratique. Il ne cautionnera aucune soirée où il y aura un *open bar*. Si on observe les soirées qui se sont déroulées dans des écoles d'ingénieurs autour de Paris, il sait par ses collègues directeurs des études et par la presse que tous les accidents graves, allant jusqu'à un décès en octobre, sont survenus à cause d'*open bars*.

Maria COTORA pense que l'on pourrait envisager la distribution d'alcootests gratuits à la sortie.

Laurent BIGORGNE répond qu'il en a discuté avec les responsables associatifs.

Philippe BRAUD indique qu'il croyait que s'il y avait des comas éthyliques à Sciences Po, c'était parce que les étudiants de Sciences Po n'étaient pas habitués à consommer de l'alcool.

V. ADOPTION DES PROCES-VERBAUX PROVISOIRES DES SEANCES DU 14 NOVEMBRE 2005, DU 28 NOVEMBRE 2005 ET DU 12 DECEMBRE 2005

Les procès-verbaux sont adoptés.

VI. ECHANGE D'INFORMATIONS SUR DES QUESTIONS DIVERSES

Alexis PROKOPIEV revient sur un sujet qui a été abordé à plusieurs reprises en Commission paritaire. Il souhaite insister sur la volonté d'Interzaide - Fac Verte de mettre en place un groupe de travail sur l'éco-campus et aimerait que l'administration désigne un coordinateur éco-campus à Sciences Po. La première étape de ce projet serait la mise en place de poubelles permettant le tri sélectif des déchets. La deuxième étape est une politique d'économie d'énergie et de diversification des produits dans les distributeurs automatiques.

Gallien LEFEVRE souhaite poser une question sur le voyage d'études de l'école de journalisme. Il regrette que Jean-Claude Lescure soit absent, puisqu'il aurait pu y répondre. Ce voyage d'études, qui a eu lieu en Israël, a été financé par le CRIF. Une association étudiante de Sciences Po, ADALA, a contacté l'UNEF pour qu'elle demande des précisions sur ce voyage et sur son éventuel contenu politique. Les étudiants qui ont été en Israël et qui étudient dans la mention « Moyen Orient » du Master de journalisme n'ont pas eu l'occasion de dialoguer avec des Palestiniens et de voir la réalité palestinienne. Il semblerait que les étudiants qui ont participé à ce voyage d'études aient en fait effectué un voyage destiné à la promotion du gouvernement israélien et de sa politique, notamment concernant les colonies. Il trouve cela gênant.

Laurent BIGORGNE souligne que l'on pourrait trouver cela gênant si c'était vrai.

Gallien LEFEVRE est d'accord. C'est pourquoi il demande des précisions sur ce sujet. C'est particulièrement important dans le cas d'étudiants en journalisme, qui sont censés être neutres dans leur future profession. S'ils doivent faire un séjour d'études, ils doivent être informés du mieux possible et pas seulement d'un côté.

Laurent BIGORGNE répond que ce voyage d'études d'une semaine en Israël a bien été financé par le CRIF. Richard Descoings a fixé comme condition de la réalisation de ce voyage qu'en aucun cas les étudiants, compte tenu de la situation actuelle, n'aillent dans les Territoires occupés. Il est comptable de la sécurité des étudiants et Sciences Po a normalement pour habitude de refuser toute activité d'étudiants en Israël, sauf quand elle est entourée de toutes les précautions possibles.

Il rappelle qu'il y a deux ans, un étudiant de Sciences Po en séjour d'études en Israël a été tué lors d'un attentat. Depuis, la direction est très réticente à y envoyer des étudiants. Cette position vaut à Sciences Po, de la part d'un certain nombre d'institutions ou d'associations juives, l'accusation d'être contre Israël, et quand Sciences Po envoie des étudiants en Israël, des associations pro-palestiniennes lui reprochent de ne pas envoyer d'étudiants dans les territoires occupés. Au moment où ce voyage a été organisé, les étudiants devaient faire une halte en Jordanie. Mais cette organisation ayant eu lieu lors des manifestations contre les caricatures publiées dans un hebdomadaire danois, Sciences Po a préféré supprimer l'étape en Jordanie.

La direction s'est même demandé s'il n'était pas préférable d'annuler ce voyage, compte tenu de ces tensions internationales. Elle l'a maintenu parce qu'elle a obtenu de l'ambassade de France à Tel Aviv toutes les assurances sur le déroulement de ce voyage. Contrairement à ce que prétend l'association ADALA, avec laquelle Laurent Bigorgne, Jean-Claude Lescure et Francis Verillaud ont rendez-vous dans une semaine, les étudiants ont rencontré des Palestiniens en Israël. A Paris, ce voyage a été précédé et suivi de rencontres et d'entretiens avec des militants de la cause palestinienne, des représentants de l'Etat d'Israël et des représentants de l'*American Jewish Committee*.

L'Ecole de journalisme de Sciences Po a tenu à ce qu'il y ait un spectre le plus large possible d'intervenants sur cette réalité du Moyen Orient.

Il indique qu'il transmettra le programme de ces rencontres et de ce voyage à ceux qui le souhaitent. Les étudiants qui ont participé à ce voyage ont été confrontés aux deux réalités, à telle enseigne qu'ils ont été arrêtés à l'aéroport au moment du retour parce qu'ils avaient dans leurs bagages un certain

nombre de documents pro-palestiniens qui leur ont valu un contrôle poussé et prolongé. Mais il n'était pas question de les envoyer dans les Territoires occupés.

La suite des événements a donné raison à la direction de Sciences Po, puisqu'il y a eu récemment des enlèvements de personnels d'organisations humanitaires et de journalistes dans les territoires occupés. Quand on envoie des étudiants dans des zones incertaines, il faut faire preuve du maximum de prudence. La direction de Sciences Po préfère encourir les accusations d'être contre Israël ou contre la Palestine plutôt que de faire prendre des risques aux étudiants. Le fait que ces accusations viennent des deux camps est sans doute la preuve que Sciences Po maintient un juste équilibre.

David ABIKER ajoute qu'il n'y a pas de voyages de journalistes organisés par des gens indépendants ou qui seraient totalement objectifs. Cette fois, les étudiants étaient invités par le CRIF. Une autre fois, ils pourront être invités par Renault ou par Goldmann-Sachs. A chaque fois, il y aura des pensées et des arrière-pensées derrière les bonnes intentions de la puissance invitante. Mais cela fait partie de la formation d'un journaliste que de savoir qu'un voyage d'études ou une visite est toujours financé par quelqu'un qui a des arrière-pensées. C'est au journaliste de savoir s'en défier, de prendre ses distances et d'essayer de voir ce qu'on n'a pas nécessairement envie de lui faire voir. Quand on part en Israël grâce au CRIF, on sait où on met les pieds, on sait ce qu'il faut regarder, on sait où fouiller s'il y a matière. Pendant toute leur vie de journaliste, ces étudiants sauront qu'ils doivent faire attention aux invitations qu'on leur lance.

Laurent BIGORGNE est plus polémique encore. Il a lu l'article dans *Le Monde diplomatique* sur ce voyage et il invite le journaliste qui a écrit ce papier à se rendre dans les territoires occupés. C'est une chose d'écrire ce qu'il a écrit, et qui fleure l'antisémitisme, mais il l'invite à lui dire qu'il faudrait envoyer 20 étudiants dans les territoires pour soulager leur bonne conscience. Ce n'est pas raisonnable.

Par ailleurs, il répond à Alexis Prokopiev que cette demande concernant l'éco-campus a déjà été faite. Il va se réunir avec Aurélien Krejbich pour voir comment un certain nombre de mesures concrètes peuvent être prises dans les meilleurs délais. C'est Aurélien Krejbich qui assurera la coordination de ces actions, qui seront facilitées par l'installation de nombreuses activités de Sciences Po au 13 rue de l'Université. La dispersion de Sciences Po sur de nombreux sites ne facilite pas la sensibilisation aux questions d'environnement, notamment de re-traitement des déchets.

David ABIKER demande si le jardin est toujours aussi dégoûtant dès que l'été vient ou si les choses se sont améliorées.

Laurent BIGORGNE répond que les choses n'ont pas changé. De manière générale, il trouve Sciences Po sale, malgré les efforts de sensibilisation des étudiants.

David ABIKER indique qu'il avait été frappé, il y a quelques années, par le fait que la population étudiante s'épanouit dans le jardin quand les beaux jours viennent et le salit énormément. On parle de créer des groupes de travail et de mettre en place un éco-campus, mais le travail de sensibilisation de terrain auprès des étudiants est tout aussi nécessaire.

Philippe BRAUD pense qu'il faut relativiser. Quand on visite d'autres universités, on trouve Sciences Po très propre.

Laurent BIGORGNE est d'accord. Mais ce sont les appariteurs qui nettoient le jardin. Il trouve choquant qu'ils y ramassent en permanence des mégots, des canettes de coca ou des mouchoirs, alors qu'il y a des poubelles à disposition des étudiants.

David ABIKER souhaite faire une remarque sur la gestion du temps au sein de la Commission paritaire. Les séances commencent à 18 heures, elles doivent normalement se terminer autour de 19 h 30 et se prolongent généralement jusqu'à 20 heures.

Il indique qu'à chaque fois qu'il présidera une séance, il considérera que des questions ou des interventions posées après 20 heures relèvent du harcèlement oral. Dans certaines organisations, c'est une stratégie politique des syndicats que de faire durer en longueur les débats pour occuper le terrain. Il insiste sur l'importance de la gestion du temps en Commission paritaire. Les membres de la Commission pourront occuper pleinement ces deux heures, mais pas au-delà.

La séance est levée à 19 h 30.